



somme Numérique

Réseau public pour les communications numériques

Le Président

Nos Réf. : P_10_BUDGET10

M. le Président du Conseil Général de la Somme

M. le Président d'Amiens Métropole

Mesdames et Messieurs les Présidents des
Communautés de Communes Adhérentes
de Somme Numérique

Amiens, le 21 décembre 2010

Objet : Précisions sur les propositions du DOB de Somme Numérique

P.J. : Récapitulatif des financements 2009+2010+2011

Monsieur le Président,

Après la discussion qui a eu lieu sur le Débat d'Orientation Budgétaire lors de notre dernier comité syndical, il me semble utile de revenir sur les principales propositions d'ajustement du mode de contribution de nos membres que contient le projet de budget 2011 de notre Syndicat Mixte.

1 – Le budget principal

Comme vous le savez, nous avons rétabli en 2010 un budget principal qui regroupe l'administration générale de Somme Numérique et les services mutualisés en matière d'éducation et d'administration électronique. Ce budget principal a naturellement vocation à être financé par les cotisations des membres de Somme Numérique.

Les cotisations de 2010 étaient de 3 500€ pour les adhérents de moins de 25 000 habitants et de 7 000€ pour les adhérents de plus de 25 000 habitants.

Ce mode de cotisation avait le gros inconvénient de comporter un « effet de seuil » très important et de ne pas donner de possibilité d'assurer l'équité entre les membres de Somme Numérique.

C'est pourquoi, il m'a semblé utile pour assurer la pérennité de notre groupement, de créer un mode de cotisation qui soit exactement proportionnel au nombre d'habitants, en prenant pour référence l'effort consenti par le Conseil Général, soit celui des deux « membres fondateurs » qui contribue le plus faiblement proportionnellement au nombre d'habitants. C'est pourquoi, je propose de fixer la cotisation à Somme Numérique à 0.45€ par an et par habitant.

Deux points me semblent essentiels à préciser :

1 –cette proposition est faite dans le cadre d'un budget de fonctionnement maîtrisé : il n'y a pas d'augmentation globale des recettes liées aux cotisations des membres.

.../...

2 – Amiens Métropole continue, malgré un certain rééquilibrage, à contribuer trois fois plus par habitant et par an que les autres membres de Somme Numérique.

2 – Le budget annexe

Le budget annexe de Somme Numérique est celui qui concerne la gestion et l'exploitation du réseau départemental de fibre optique et plus généralement l'exercice de notre compétence d'aménagement numérique du territoire.

Avec l'augmentation constatée depuis deux ans du nombre des membres de Somme Numérique, la connexion des sites publics sur la fibre optique va « naturellement » avoir tendance à se diffuser géographiquement et par voie de conséquence à concerner de plus en plus les autres membres qu'Amiens Métropole et le Conseil Général de la Somme.

Les anciens accords de « l'Agence SUSI » stipulaient qu'un membre devait s'acquitter d'une contribution aux frais de fonctionnement du réseau dès lors qu'un NRA de son territoire était connecté au réseau départemental de fibre optique. Ce mode de contribution n'a pas été mis en application en 2010 car il s'avérait inexplicable, ne correspondant à aucun service direct à nos membres.

Par contre, il apparaît logique que la connexion d'un site sur la fibre optique et la fourniture du service de bande passante à débit « illimité et symétrique » serve de base à une tarification du service rendu à nos membres.

Le tarif proposé, soit 800€HT par an et par site connecté, correspond au rapport entre la contribution versée par Amiens Métropole en 2010 et le nombre de sites d'Amiens Métropole connectés sur la fibre optique.

Il est évident que ce tarif, correspondant à 62,50 €HT par mois est totalement en-dessous des prix du marché pratiqués pour ce type de connexions. A titre de comparaison, nous commercialisons un lien 4 Mb sur fibre optique 270€ par mois aux opérateurs, qui le revendent eux-mêmes aux clients finals après avoir pris leur marge autour de 400€ HT par mois.

Il me semblait utile d'apporter ces précisions pour la bonne compréhension de ma démarche qui vise, à dépenses globales maîtrisées, à assurer l'équité entre les membres de Somme Numérique.

Je vous joins, pour une totale transparence, un récapitulatif des financements de nos membres en 2009, 2010 et la projection 2011 dans le cadre des hypothèses soumises à notre comité syndical.

Je reste personnellement à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jean-François VASSEUR
Président

Copies : Membres du Comité Syndical de Somme Numérique